



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 17 mai 2024

Météo : le Bas-Rhin est placé en vigilance **JAUNE pluie-inondation Point de situation le 17 mai à 22 h 30**

Suite à une évolution favorable des conditions météorologiques, Météo France a décidé de placer le Bas-Rhin en vigilance jaune.

Depuis 5h00 du matin, 200 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers sur l'ensemble du département, majoritairement pour des épuisements de locaux et dégagements de chaussées. 86 engins, dont 1 drone, et 191 sapeurs-pompiers sont mobilisés.

21 axes routiers restent encore coupés :

- D95 Gungwiller / Bettwiller
- D919 entre Lorentzen et Diemeringen
- D919 entre Voellendingen et Oermingen
- D919 entre Frohmul et Puberg
- D823 Diermeringen / Waldhambach
- D122 entre Oberhoff et Phalsbourg
- D740 entre Hirschland et Rauwiller
- D740 entre Hirschland et Weyer
- l'A35 entre Rountzenheim et Roppenheim sens Sud/Nord
- D182 entre Bettwiller et Drulingen
- D217 entre Gresswiller et Rosenwiller
- D1061 entre Sarre-Union et Keskastel
- D132 entre Saverne et Lutzelbourg
- D76 à Hoffen
- D139 entre Bischwiller et Meisent
- D326 au Val de Moder
- D9 à Diemeringen
- D815 Drülingen à Gungwiller et Bettwiller à Gungwiller
- D96 à Bischstroff sur Sarre
- D123 Butten
- D90 entre Bosendorf et Rauwiller
- D723 et D800 entre Lorentzen et Neubau

Une centaine d'habitants de la commune de Diemeringen sont en cours d'évacuation et pris en charge par l'association départementale de la protection civile. 460 foyers sont privés d'électricité sur la commune.

Les cours d'eau de la Moder et de la Sarre, toujours en vigilance orange, commencent à décroître, notamment en amont.

La préfète remercie les sapeurs-pompiers, la police, les gendarmes, les élus, les bénévoles et l'association départementale de la protection civile qui sont mobilisés depuis hier pour protéger la population.

Rappel des consignes de comportement :

- Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau
 - Respectez les déviations mises en place
 - Mettez-vous à l'abri
 - Limitez tout déplacement sauf si nécessaire, et dans ce cas, respectez la signalisation routière
 - Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques...)
 - Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide, à vos voisins, aux habitants de votre quartier.
-
- **En cas de malaise, appeler ou faire appeler le 15**
-
- Tenez-vous informés de l'évolution de la situation : <http://vigilance.meteofrance.com> //05 67 22 95 00 (numéro non surtaxé)